



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 7997

Texte de la question

M. Patrice Verchère appelle l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie, sur le conseil des ministres du 17 mai 2012 où, à l'issue de ce dernier, le Gouvernement faisait savoir qu'il entendait restreindre drastiquement le nombre de collaborateurs dans les cabinets ministériels. Ainsi, il a été décidé qu'il y aurait quinze conseillers pour un ministre de plein exercice et dix pour un ministre délégué. À ce jour il lui demande de bien vouloir lui indiquer le nombre de collaborateurs employés dans son cabinet.

Texte de la réponse

A ce jour, le Cabinet de la Ministre déléguée auprès du Ministre des Affaires étrangères, chargée de la Francophonie, comprend 9 conseillers, en respect des consignes gouvernementales.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Verchère](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7997

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Francophonie

Ministère attributaire : Francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 octobre 2012](#), page 5872

Réponse publiée au JO le : [4 décembre 2012](#), page 7199